

Conditions Générales de Vente — Formation

Formations professionnelles Zammillo Academy (B2B) · Version du 27/09/2026

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent les formations professionnelles aux flux numériques dentaires (Zammillo Academy) proposées par AESTHETIC DIGITAL ACADEMY Kft. (« la Société ») à ses Clients professionnels, en présentiel, à distance ou en format mixte. Les prestations de modélisation 3D font l'objet de CGV Design distinctes. Elles remplacent les conditions générales antérieurement publiées au nom de l'entreprise individuelle Francesco Zammillo pour toute inscription postérieure à leur date de version.

Article 1 — Définitions

« Société »	AESTHETIC DIGITAL ACADEMY Kft., société de droit hongrois au capital de 3 000 000 HUF, immatriculée sous le n° 01-09-453718 (Fővárosi Törvényszék Cégbírósága), numéro fiscal 32999930-2-41, TVA intracommunautaire HU32999930, siège Szegedi út 31-33/B, 1135 Budapest, Hongrie — ada.kft25@gmail.com
« Client »	Le professionnel du secteur dentaire (chirurgien-dentiste, prothésiste, dental designer, laboratoire, cabinet, société ou établissement de formation) qui inscrit un ou plusieurs Participants à une Formation et en règle le prix.
« Participant »	La personne physique qui suit la Formation : le Client lui-même ou l'un de ses collaborateurs.
« Formation »	Toute action de formation proposée par la Société : session collective ou individuelle, immersion, programme sur plusieurs mois, mentorat, en présentiel, à distance (visioconférence, prise en main à distance) ou en format mixte, telle que décrite dans la fiche de formation ou le devis.
« Fiche de formation »	Le descriptif publié sur le Site ou joint au devis : objectifs, programme, durée, format, prérequis, version des logiciels, dates, prix, modalités de suivi.
« Site »	zammilloacademy.com

Article 2 — Champ d'application et acceptation

2.1 Les Formations s'adressent exclusivement aux professionnels agissant dans le cadre de leur activité (B2B). Le Client déclare agir à des fins professionnelles ; toute inscription d'une personne n'agissant pas à des fins professionnelles est refusée.

2.2 Toute inscription emporte acceptation pleine et entière des CGV et de la Politique de Confidentialité, matérialisée par la validation en ligne (case à cocher horodatée) ou par la signature du devis. La version applicable est celle en vigueur au jour de l'inscription.

2.3 Les CGV prévalent sur tout document du Client, notamment ses conditions générales d'achat, sauf accord particulier écrit signé par la Société. Seuls les engagements écrits de la Société (Fiche de formation, devis, e-mail) l'obligent.

2.4 La Société n'est pas un organisme de formation déclaré en France (absence de numéro de déclaration d'activité) et ses Formations ne relèvent pas de la certification Qualiopi. Sauf mention contraire dans le devis, elles ne sont pas éligibles aux financements publics ou mutualisés (OPCO, CPF, FIF-PL, etc.) ; le Client fait son affaire de toute demande de prise en charge. La Société fournit sur demande le programme et l'attestation de participation nécessaires à ses démarches.

2.5 **Absence de droit de rétractation.** Le Client étant un professionnel, aucun droit de rétractation n'est applicable. Si, par exception, un Client établi en France remplit les conditions de l'article L.221-3 du Code de la consommation (contrat conclu hors établissement, objet n'entrant pas dans le champ de son activité principale, effectif inférieur ou égal à cinq salariés), il dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat, exerçable par déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à ada.kft25@gmail.com, notamment au moyen du formulaire figurant en annexe. Le Client qui demande que la Formation commence avant l'expiration de ce délai reste redevable du prix des séances réalisées jusqu'à sa rétractation.

Article 3 — Inscription et conclusion du contrat

3.1 L'inscription s'effectue via le formulaire du Site, par acceptation d'un devis ou par e-mail. Elle devient ferme à réception par la Société de l'acompte prévu à l'article 4 et à l'envoi d'une confirmation d'inscription, qui vaut conclusion du contrat.

3.2 La Société peut refuser une inscription en cas de prérequis non remplis, de places insuffisantes, de conflit d'intérêts manifeste ou d'impayé antérieur. Le Client en est informé et les sommes éventuellement versées lui sont restituées.

3.3 Le Client vérifie que le Participant satisfait aux prérequis indiqués dans la Fiche de formation (niveau, matériel, logiciels). **La Société ne fournit aucune licence logicielle** : le Participant dispose de ses propres licences (exocad ou autre logiciel étudié), d'un poste de travail adapté et d'une connexion Internet stable, et installe si nécessaire l'outil de prise en main à distance indiqué par la Société. La Formation est dispensée sur la version du logiciel indiquée dans la Fiche de formation ; les différences d'interface avec la version utilisée par le Participant ne constituent pas une non-conformité.

3.4 **Objectifs et niveau.** Les objectifs pédagogiques et le niveau de la Formation sont définis avec le Client avant l'inscription et validés dans le devis ou la Fiche de formation. Toute demande d'adaptation ultérieure (niveau, contenu, cas supplémentaires) fait l'objet d'une séance complémentaire facturée selon le tarif en vigueur.

Article 4 — Prix et paiement

4.1 Les prix sont exprimés en euros (EUR) hors taxes, selon la Fiche de formation ou le devis en vigueur au jour de l'inscription. Ils comprennent l'animation de la Formation et les supports pédagogiques numériques ; ils ne comprennent ni les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du Participant, ni les licences logicielles, ni le matériel.

4.2 La TVA hongroise (27 %) s'applique, sauf autoliquidation par le Client assujetti disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide dans un autre État membre (article 44 de la directive 2006/112/CE), auquel cas

la facture porte la mention « autoliquidation / reverse charge ». Pour les sessions en présentiel organisées hors de Hongrie, le régime de TVA applicable est précisé sur le devis.

4.3 Acompte et solde. Un acompte de 30 % du prix est exigible à l'inscription ; le solde est payable au plus tard 10 jours avant le début de la Formation, ou selon l'échéancier fixé au devis pour les programmes de plusieurs mois. À défaut de paiement du solde à l'échéance, la Société peut refuser l'accès à la Formation sans que le Client soit libéré de son obligation de paiement.

4.4 Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire, en euros, sans frais pour la Société :

Bénéficiaire	Aesthetic Digital Academy Kft.
Banque	Revolut Bank UAB (Lituanie)
IBAN	LT63 3250 0690 1582 5437
BIC / SWIFT	REVOLT21
Référence	Numéro de la facture ou du devis

4.5 Les factures sont émises par voie électronique (Számlázz.hu) au nom et à l'adresse indiqués à l'inscription ; toute modification ultérieure des données de facturation donne lieu à une facture d'annulation et à une nouvelle facture. Aucun autre moyen de paiement (carte bancaire, chèque, espèces, cryptomonnaie) n'est accepté.

4.6 Retard de paiement. Tout retard entraîne de plein droit et sans mise en demeure : des intérêts au taux légal hongrois applicable aux transactions commerciales (Ptk. § 6:155 : taux de base de la Banque nationale de Hongrie majoré de 8 points) ; une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 EUR par facture (loi hongroise n° IX de 2016), sans préjudice des frais réels ; la suspension de l'accès à la Formation et aux supports jusqu'à régularisation.

Article 5 — Annulation, report et remplacement

5.1 Annulation par le Client. Toute annulation est notifiée par écrit à ada.kft25@gmail.com ; la date de réception fait foi. Les frais suivants s'appliquent, calculés sur le prix total hors taxes de la Formation :

Date de réception de l'annulation	Montant dû à la Société
Plus de 30 jours calendaires avant le début	Aucun — l'acompte est remboursé
Entre 30 et 15 jours calendaires avant le début	50 % du prix
Moins de 15 jours avant le début, ou absence au démarrage	100 % du prix

5.2 Formation commencée. Toute Formation commencée est due en totalité. Aucun remboursement ni report n'est accordé en cas d'abandon, d'absence à une ou plusieurs séances ou d'interruption du fait du Participant, quelle qu'en soit la cause, sauf cas de force majeure dûment justifié, auquel cas la Société propose un report des séances non suivies dans un délai de six mois.

5.3 Remplacement. Le Client peut, sans frais et jusqu'à la veille du début de la Formation, remplacer le Participant inscrit par une autre personne remplissant les prérequis, en le notifiant par écrit.

5.4 Report à la demande du Client. Un report de session peut être accepté, une seule fois, s'il est demandé plus de 15 jours avant le début et sous réserve de disponibilité ; les sommes versées sont alors affectées à la nouvelle date. À défaut de nouvelle date convenue dans les six mois, les frais de l'article 5.1 s'appliquent.

5.5 Annulation ou report par la Société. La Société peut annuler ou reporter une Formation, notamment en cas de nombre insuffisant de participants, d'indisponibilité du formateur ou de force majeure. Le Client en est informé dans les meilleurs délais. En cas d'annulation, les sommes versées sont intégralement remboursées, à l'exclusion de toute autre indemnité. En cas de report, une nouvelle date est proposée ; si elle ne convient pas au Client, les sommes versées sont intégralement remboursées, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Article 6 — Déroulement de la Formation

6.1 Le contenu, la durée et les modalités sont ceux de la Fiche de formation. La Société peut adapter le programme, l'ordre des séquences, les outils et, le cas échéant, l'intervenant, dès lors que les objectifs pédagogiques sont préservés.

6.2 Séances à distance. Les séances ont lieu par visioconférence ou par prise en main à distance du poste du Participant. Le Participant s'assure du bon fonctionnement de son matériel, de ses logiciels et de sa connexion avant chaque séance. Une séance non suivie ou interrompue en raison d'une défaillance technique imputable au Participant est due et n'est pas remplacée ; une séance interrompue en raison d'une défaillance imputable à la Société est reprogrammée.

6.3 Enregistrements et accès aux supports. La Société peut enregistrer les séances à distance à des fins pédagogiques et mettre les enregistrements à disposition des Participants pour une durée limitée indiquée dans la Fiche de formation. Lorsque l'accès aux supports ou aux enregistrements est activé tardivement pour une cause imputable à la Société, la durée d'accès est prolongée d'autant. Le Participant ne peut enregistrer, capturer ni diffuser les séances sans accord écrit de la Société.

6.4 Cas cliniques. Les cas utilisés en Formation sont anonymisés. Lorsque le Participant travaille sur ses propres cas, il en assume seul la responsabilité et ne transmet aucune donnée permettant d'identifier un patient (référence ou initiales uniquement).

6.5 Comportement. Le Participant adopte un comportement respectueux envers le formateur et les autres participants. En cas de manquement grave, la Société peut exclure le Participant sans remboursement.

6.6 Attestation. Une attestation de participation est délivrée au Participant ayant suivi l'intégralité de la Formation. Elle ne constitue ni un diplôme, ni une certification, ni un titre reconnu par l'État.

6.7 Réclamations. Toute réclamation relative au déroulement ou au contenu d'une séance est formulée par écrit à ada.kft25@gmail.com dans les 5 jours ouvrés suivant la séance concernée, en précisant les points contestés au regard de la Fiche de formation et des objectifs validés. Passé ce délai, la séance est réputée conforme. La Société répond par écrit et, en cas d'écart avéré avec le programme, propose une séance complémentaire ou une remise ; aucune autre indemnité n'est due.

6.8 Support et suivi. Entre les séances, le Participant bénéficie d'un support par e-mail portant sur le contenu de la Formation ; la Société s'efforce de répondre sous 48 heures ouvrées. Le suivi après la Formation est limité à ce que prévoit expressément la Fiche de formation ou le devis ; il ne comprend ni la réalisation de cas à la place du Participant, ni des séances individuelles supplémentaires, qui font l'objet d'une facturation distincte.

Article 7 — Propriété intellectuelle

7.1 Les supports, présentations, vidéos, enregistrements, fichiers 3D, bibliothèques, paramétrages, protocoles, méthodes et savoir-faire communiqués au cours de la Formation restent la propriété exclusive de la Société. Aucune cession de droits n'est consentie.

7.2 Le Participant reçoit un droit d'usage personnel, non exclusif et non cessible des supports, pour ses besoins professionnels propres. Sont interdits, sans accord écrit préalable : la reproduction, la diffusion, la revente, la mise à disposition de tiers, la publication en ligne et l'utilisation des supports ou de la méthode pour former des tiers.

7.3 Les fichiers et cas apportés par le Participant restent sa propriété.

Article 8 — Responsabilité

8.1 La Société est tenue d'une obligation de moyens. Elle ne garantit aucun résultat, notamment quant à l'acquisition de compétences, à la réussite d'un projet professionnel ou à la performance clinique ou commerciale du Participant.

8.2 La Formation ne constitue ni un avis médical ni une validation clinique. Le Participant demeure seul responsable de l'application des techniques enseignées dans sa pratique, du respect de la réglementation applicable à ses actes et dispositifs (notamment le Règlement (UE) 2017/745) et des traitements réalisés sur ses patients.

8.3 La Société ne répond ni des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de clientèle, d'image), ni des dommages résultant du matériel, des logiciels ou de la connexion du Participant. Sa responsabilité totale est limitée au montant hors taxes payé pour la Formation concernée, sauf faute intentionnelle ou faute lourde.

8.4 Lors des sessions en présentiel, le Participant reste responsable de ses effets personnels et de son matériel.

Article 9 — Données personnelles et droit à l'image

9.1 Les données du Client et des Participants sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité accessible sur le Site (inscription, suivi, attestation, facturation, information professionnelle avec possibilité de désinscription).

9.2 Des photographies ou captures d'écran peuvent être réalisées pendant la Formation à des fins de communication professionnelle de la Société. Le Participant qui ne souhaite pas y apparaître le signale par écrit avant ou pendant la Formation ; il peut retirer son accord à tout moment pour les publications futures.

Article 10 — Confidentialité

Les parties gardent confidentielles les informations techniques, commerciales et cliniques échangées pendant la Formation, notamment les cas présentés par les autres participants, pendant la durée de la Formation et cinq ans après.

Article 11 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement dû à un événement de force majeure au sens du droit hongrois (notamment maladie du formateur, panne majeure de réseau ou d'hébergement, catastrophe

naturelle, décision administrative, restriction de déplacement). La Formation est reportée d'autant ; si l'événement dure plus de 60 jours, chaque partie peut résilier et les sommes correspondant aux séances non réalisées sont restituées.

Article 12 — Preuve

Les enregistrements informatiques de la Société (horodatage des acceptations, version des CGV acceptée, adresse IP, confirmations d'inscription, journaux de connexion aux séances et aux supports, e-mails) font foi entre les parties et constituent la preuve des inscriptions, acceptations et participations, sauf preuve contraire.

Article 13 — Droit applicable, langue et litiges

13.1 Les CGV sont régies par le droit hongrois, sans préjudice des dispositions impératives applicables.

13.2 Les CGV sont disponibles en français, en hongrois et en anglais ; en cas de divergence, la version française prévaut.

13.3 En cas de litige, les parties recherchent une solution amiable pendant 30 jours à compter de la notification écrite du différend ; cette phase ne s'applique pas au recouvrement des factures impayées. À défaut d'accord, tout litige relève de la compétence exclusive des juridictions de Budapest (Hongrie), sauf disposition impérative contraire.

Article 14 — Dispositions diverses

14.1 Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir d'une clause des CGV ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

14.2 Si une stipulation des CGV est déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations conservent leur plein effet.

14.3 Les CGV sont communiquées au Client sur simple demande et peuvent être téléchargées sur le Site.

Annexe — Formulaire de rétractation

À utiliser uniquement dans le cas prévu à l'article 2.5. À adresser à Aesthetic Digital Academy Kft., Szegedi út 31-33/B, 1135 Budapest, Hongrie — ada.kft25@gmail.com

Je/nous soussigné(s) ... vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la formation suivante : ... Inscription confirmée le : ... Nom du Client : ... Adresse : ... Date : ... Signature (uniquement en cas de notification sur papier) : ...

VERSION DU 27/09/2026